

de Marbeuf

Bretagne, mars 1686

Preuves de la noblesse de Robert-Jean de Marbeuf, page du Roi, dans la Grande Ecurie, sous le commandement de S. A. Monseigneur le comte d'Armagnac, Grand ecuyer de France ¹.

D'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en bas, les gardes et les poignées d'or. Couronne de marquis.

Robert-Jean de Marbeuf, 1668.

Extrait des registres batistères de la paroisse de S^t Jean de Rennes, signé Auger, recteur de cette eglise, portant que le 3 juillet 1672 les ceremonies du batême furent suplées à Robert-Jean de Marbeuf, né le 17 octobre 1668, du mariage de messire Claude de Marbeuf, conseiller du roi en ses Conseils, et president à mortier au Parlement de Bretagne, et de dame Louise Gabrielle du Louet.

1^{er} degré, père et mère – Claude de Marbeuf, comte de Laillé, premier président au Parlement de Bretagne, Louise-Gabrielle du Louet, sa femme, 1663. *Fascé de gueules et de vair, de six pièces.*

Contract de mariage du 9 juin 1663 reçu par Bertelot, et du Chemin, notaires à Rennes, de haut et puissant seigneur messire Claude de Marbeuf, chevalier, seigneur de Laillé, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, et président à mortier au Parlement de Bretagne, avec demoiselle Louise-Gabrielle du Louet, fille de feu messire Olivier du Louet, chevalier, seigneur de Coëtjunval et de Coatmerech, et de dame Caterine de Penhoadic.

Contract du premier mariage de Claude de Marbeuf, conseiller au Parlement de Bretagne, fils de haut et puissant seigneur messire Claude de Marbeuf, chevalier baron de Blaison, vicomte de Chemillé, seigneur du Chêne, de la Pilletière, du Verger, et de la Morlaie, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privés, et premier président au Parlement de Bretagne, et de feu dame Roberde Le Fèvre, avec damoiselle Jeanne Cadio. Ce contract reçu le 6 janvier 1646 par Glain, notaire à Aurai.

Provisions de la charge de président au Parlement de Bretagne, donnée par le Roi [f° 194 verso] le 10 septembre 1657 à Claude de Marbeuf, retenu depuis quatorze ans en survivance de Claude de Marbeuff son père. Ces provisions signées Louis, et contresignées de Loménie.

Brevet du 20 décembre 1642 signé Louis, et contresigné Boutiller, par lequel Sa Majesté, aiant egard aux longs, fidels, et recommandables services que le sieur de Marbeuf lui avoit rendus depuis trente neuf ans, tant dans la charge de procureur general au Parlement de Bretagne, qu'en celle de premier président du semestre d'août, lui acorde la survivance de cette charge pour le baron de Blaison, son fils, qui exerçoit depuis dix ans avec honneur l'office de conseiller dans le même Parlement.

1. Transcription d'Amaury de la Pinsonnais pour Tudchentil en mai 2011, d'après le Ms français 32100 conservé à la Bibliothèque Nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90070704>).

Procès-verbal des preuves pour la reception dans l'ordre de Malthe, au Grand Prieuré d'Aquitaine, de noble Luc-René de Marbeuf, fils de haut et puissant seigneur messire Claude de Marbeuf, chevalier, comte de Laillé et baron du Gué de Cervon, conseiller du Roi en ses Conseils et président à mortier dans la Grand-Chambre du Parlement de Bretagne, et de dame Louise-Gabrielle du Louët, fait par les commandeur de Blizon et chevalier de Fortecuière, à Rennes, le 26 octobre 1678, et admises au chapitre provincial, tenu à Poitiers le 2 mai 1679.

II^e degré, aïeul et aïeule – Claude de Marbeuf, baron de Blaizon, premier president au Parlement de Bretagne, Roberde Le Fèvre de Laubrière, sa femme, 1599. *D'azur à une levrette rampante d'argent, accolée de gueules, et bouclée d'or.*

Contract de mariage du 25 novembre 1599, reçu par Bardin, notaire à Angers, de Claude de Marbeuf, seigneur de la Piletière, fils de feu messire Jean de Marbeuf, vivant doïen des conseillers du Parlement de Bretagne, [f° 195 recto] et de demoiselle Marie Le Blois, dame de Cargoulé, avec demoiselle Roberde Le Fèvre, fille de noble René Le Fèvre, conseiller du Roi, et son premier avocat en la senéchaussée, et siège roial d'Anjou, et de demoiselle Marie Autier.

Procès-verbal des preuves pour la reception dans l'ordre de Malthe, au Grand Prieuré d'Aquitaine, de noble Claude de Marbeuf, fils de haut et puissant seigneur messire Claude de Marbeuf, chevalier, baron de Blaizon, vicomte de Chemilliers, et seigneur du Chesne, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, et premier président au Parlement de Bretagne au semestre d'Août, et de dame Roberde Le Fèvre, fait par les commandeurs de la Rochepicher, et d'Auzon, le 29 avril 1643, signé Rapin, notaire à Ardelas.

Testament du 14 août 1597, de messire Jean de Marbeuf, chevalier, seigneur de la Pilotière, du Chesne, et de la Mote, conseiller au Parlement de Bretagne, par lequel il dispose de ses biens suivant les coutumes des partages nobles du Poitou et de Bretagne, en faveur de Claude de Marbeuf, son fils aîné, et de demoiselle Marie le Blois, dame de Gargoulé.

Brevet du 6 février 1649 signé Louis, et par le Roi, de Loménie, par lequel Sa Majesté considerant les services que Claude de Marbeuf, baron de Blaizon, premier président au Parlement de Bretagne, au semestre d'août, lui avoit rendus, et au feu Roi, tant dans la charge de son procureur general au Parlement de Bretagne, l'espace de quatorze ans, et en celle de premier président au même Parlement depuis trente deux ans, qu'en plusieurs [f° 195 verso] honorables emplois dans la Marine, et dans ses armées navales, le retient en la charge de conseiller ordinaire en tous ses Conseils d'État et privé, et de ses finances, dans la quelle charge il avoit déjà été reçu, et en avoit prêté le serment dès le 29 janvier de l'an 1613.

Lettres patentes du 29 novembre 1626 signées Louis, et par le Roi, Potier, et scellées, par lesquelles Sa Majesté confirme le sieur de Marbeuf, son conseiller en son Conseil d'État et president au Parlement de Rennes, dans la charge de son lieutenant en Bretagne, sur la nomination qu'avoit fait de sa personne le Cardinal de Richelieu, Grand maitre, chef et surintendant de la navigation et commerce de France.

III^e degré, bisaïeul et bisaïeule – Jean de Marbeuf, seigneur de la Piletière, doïen du Parlement de Bretagne, Marie Le Blois sa femme, 1570. *D'azur à trois trèfles d'or.*

Aveu de la seigneurie de Gargoulés, donné le 11 juillet 1572, à Françoise de Rohan, duchesse

de Némours, et dame de la Garnache, par Jean de Marbeuf, ecuyer, au nom de demoiselle Marie Le Blois, sa femme.

Partage noble du premier juin 1580, reçu par Tonnin, notaire à Nantes, donné par noble Jean de Marbeuf, seigneur de la Piletière, et par demoiselle Marie Le Bois, sa femme, à demoiselle Claude Le Blois, sa sœur, dame de Malvoisnie, aux biens de la succession de feus noble François Le Blois, vivant seigneur de Gargoulé, conseiller du Roi, président en sa Chambre des comptes de Bretagne, et de demoiselle Marie Chaudron, leurs père et mère.

Aveu du 8 février 1577, signé Tomin, notaire à Nantes, donné à Albert de Gondi, comte [f° 196 recto] de Rais, par Jean de Marbeuf, ecuyer, seigneur de la Piletière, du Chesne, et de Gargoulé, pour les terres, fiefs, et héritages qu'ils possédoit à foi, hommage plain, et à rachat, comme fils et héritier de feu Maturin de Marbeuf, ecuyer, seigneur du Chesne.

Partage noble du 26 décembre 1563 signé Bretonneau, notaire à Montaigu, en Poitou, donné par demoiselle Bernarde Giraud, veuve de feu Maturin de Marbeuf, vivant ecuyer sieur du Chêne, à René, Claude, Giles, et Jean de Marbeuf, ses enfans, et à demoiselle Helène de Marbeuf, sa fille, femme de Claude de Meauce, conseiller du Roi, et second president en la Chambre des comptes de Bretagne.

Quitance du 6 juillet 1568 de la somme de 6000[#] à la quelle avoit été évalué l'office de conseiller au Parlement de Bretagne, dont le Roi avoit pourvu Jean de Marbeuf, sur la démission de Jean de Refuge, conseiller au Parlement de Paris.

IV^e degré, trisaïeul et trisaïeule – Maturin de Marbeuf, seigneur de la Piletière, demoiselle Bernarde Giraud, sa femme, 1512². *D'azur à la fasce d'or acompagnée de trois têtes de loup arrachées de même.*

Contract de mariage du 19 décembre 1512 de noble Maturin Marbeuf, ecuyer, sieur du Chesne, avec demoiselle Bernarde Giraud, fille de noble Jaques Giraud, sieur de la Galaudière, et de feue demoiselle Marguerite Beufvier.

Aveu rendu au seigneur de Chambrettes, le 23 juin 1551, par demoiselle Bernarde Giraud, veuve de feu Maturin de Marbeuf, vivant ecuyer, seigneur du Chêne, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi.

Vente du 18 mai 1544 signée Bériau, notaire à Montaigu, faite par noble Maturin Marbeuf, [f° 196 verso] écuyer, seigneur du Chêne, et de la Saminière, en Bas Poitou, de tous les droits qui appartenoient à demoiselle Bernarde Giraud, sa femme, dans la succession de feue demoiselle Marguerite Beuffier, sa mère.

Aveu de la métairie de la Haie tenue à foi-hommage plain, et à rachat, de la seigneurie de la Roche-Servière, donné le 27 juin 1524 par Maturin Marbeuf, ecuyer sieur du Chêne, à messire Aloph Rouaut, seigneur de Gamaches et de la Roche-Servière, et à demoiselle Anne Rouaut, sa sœur.

2. En marge : *Maturin Marbeuf, licencié en loix, et lieutenant du senéchal de Montaigu en Poitou, ainsi qu'il est qualifié dans une sentence rendue par lui le 9 octobre 1518.*

Partage noble du 21 mars 1519 signé Bretonneau, notaire à Montaigu, donné par Maturin Marbeuf, ecuyer, sieur du Chêne, et de la Mote-Tigni, à Jean Marbeuf, chanoine de Montaigu, à Pierre Marbeuf, ecuyer, et à Gillette Marbeuf, femme de Renaud Frémillon, sieur de la Touche, aux biens de la succession de feus Pierre Marbeuf, vivant ecuyer, et de demoiselle Marie Tigniot, leurs père et mère.

V^e degré, 4^e aïeul et aïeule – Pierre Marbeuf, seigneur du Chêne, Marie Tigniot sa femme, dame de la Mote-Tigni, 1478.

Contract de mariage du 15 septembre 1478 reçu par Catus, notaire de la cour de la Roche-Servièrre, de noble Pierre Marbeuf, ecuyer, seigneur du Chêne, fils aîné et héritier principal et noble de Louis Marbeuf, valet, et de demoiselle Marie Rondeau, demeurant à Montaigu, avec demoiselle Marie Tigniot, fille aînée de nobles François Tigniot, seigneur de la Mote-Tigni, et de demoiselle Jeanne Prévôt.

[f° 197 recto] **VI^e degré, 5^e aïeul et aïeule** – Louis Marbeuf, seigneur du Chêne, Marie Rondeau sa femme, 1460.

Transaction du 3 septembre 1475 signée Bonudun notaire à³ faite entre Jean du Chuillon, licentié ès loix, et Pierre Marbeuf, ecuyer, seigneur du Chêne, sur les diférens qu'ils avoient à cause de la vente des lieux de la Lande, de Rialle et de Riverette, que Louis Marbeuf, ecuyer, et demoiselle Marie Rondeau, sa femme, avoient vendus au dit Chuillon, le 1^{er} novembre 1462, et dont Pierre Marbeuf qui étoit leur fils aîné, demandoit le retrait, parce que Louis Marbeuf étoit fils aîné de feus Jean Marbeuf, ecuyer, et de demoiselle Marie de la Roche, et que ces héritages avoient appartenu à demoiselle Guillemette Bardonne, son aïeule, femme de Jean Marbeuf, ecuyer.

VII^e degré, 6^e aïeul et aïeule – Jean Marbeuf, chevalier, Marie de la Roche, sa femme, 1409. *D'azur à trois fers de dard d'argent.*

Contract de mariage du 5 août 1409 reçu par Moreau, notaire à Montaigu, de Jean Marbeuf, chevalier, fils aîné et héritier principal et noble de Jean Marbeuf, valet ; avec demoiselle Marie de la Roche, fille de noble Aimeri de la Roche, sieur de S^t André, et de demoiselle Jeanne Charbonneau.

Transaction du 9 avril 1459 faite entre nobles Jean, Gillaume et Agnès Marbeuf, Pierre Bacelot, seigneur de Richebourg, et demoiselle Jaquette de Launai sa femme, sur les diférens qu'ils avoient à cause de la succession de feue demoiselle Guillemette Bardonne, leur mère, veuve en secondes noces de Guillaume de Launai, seigneur de Richebourg.

[f° 197 verso] **VIII^e degré, 7^e aïeul et aïeule** – Jean Marbeuf, seigneur du Chêne, Guillemette Bardonne, sa femme, 1390.

Acte du 17 mars 1392 par lequel Hervé de Volvire, sire de Frénai, et de Roche-Servièrre, confirme à Jean Marbeuf, valet, seigneur du Chêne, et aux enfans qu'il avoit de Guillemette Bardonne, sa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la forêt de Roche-Servièrre, parce qu'il avoit sufisamment prouvé par actes faisans foi, qu'il étoit fils de noble Thibaut Marbeuf, et d'Agate Rouaut, que Thibaut étoit fils aîné de messire Richard Marbeuf, chevalier, et de dame Catherine Goffer ; que Richard étoit fils aîné de messire Hubert Marbeuf, chevalier, et de dame

3. Ainsi en blanc.

Gertrude du Chatelier ; et que Hubert étoit aussi fils aîné de nobles personnes messire Pierre Marbeuf, chevalier, et de dame Jeanne Chabot, auxquels messire Thibaud Chabot, sire de Roche-Servière, avoit donné ce droit par lettres de l'an 1230.

IX^e degré, 8^e aïeul et aïeule – Thibaud Marbeuf, valet, Agate Rouaut, sa femme, 1370. *De sable à deux léopards d'or, l'un sur l'autre.*

Transaction du 7 février 1384 signée Guillier, notaire à la Roche-sur-Yon, par laquelle Jean Marbeuf, valet, fils aîné et principal héritier noble de feus nobles Thibaud Marbeuf, valet, et d'Agate Rouaut, donne à Pierre Marbeuf, son frère, la somme de 1200[#] pour toute la part qu'il pouvoit pretendre aux successions de ses père et mère.

X^e degré, 9^e aïeul et aïeule – Richard Marbeuf, seigneur du Plessis, chevalier, Caterine Goufier, sa femme.

Acte du vendredi avant Noël 1326 signé Vinceandea, clerc du Roi au siège de la Roche-sur-Yon, et scellé, par lequel messire Richard Marbeuf, chevalier, seigneur de l'Estang, [f° 198 recto] et du Plessis, confirme, du consentement de dame Caterine Goufier, sa femme, une donation qui avoit été faite à Etienne Guibert, en recompense de ses services, par feu messire Hubert Marbeuf, chevalier, et par noble dame Gertrude du Chatelier, ses père et mère.

XI^e degré, 10^e aïeul et aïeule – Hubert Marbeuf, chevalier, Gertrude du Chatelier, sa femme, 1280. *De sable à trois croix d'argent.*

Emploi des actes ci-dessus, de l'an 1326 et 1392, qui preuvent que messire Hubert Marbeuf, chevalier, avoit épousé dame Gertrude du Chatelier, et qu'il étoit fils aîné de messire Pierre Marbeuf, chevalier, et de dame Jeanne Chabot.

XII^e degré, 11^e aïeul et aïeule – Pierre Marbeuf, chevalier, Jeanne Chabot, sa femme, 1230. *D'or à trois chabots de gueules.*

Lettres de l'an 1230, scellées d'un sceau sur lequel est empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots sur le contrescel, par lequel Thibaut Chabot donne, du consentement de nobles hommes Girard et Sébran Chabot, ses frères, à dame Jeanne Chabot, sa sœur, femme de noble homme Pierre Marbeuf, chevalier, seigneur de l'Estang, un droit de chauffage dans la forêt de la Roche-Servière, pour le suplément de la dot qu'il lui avoit promis par le traité de son mariage.

Arrêt de la Chambre souveraine, établie par le Roi, en Bretagne, pour la [f° 198 verso] reformation des nobles de cette province, rendu le 15 novembre 1668, par lequel Guillaume, Luc, Claude, Claude, Guillaume, et Charles de Marbeuf, sont confirmés dans la possession de leur noblesse, et reconnus comme issus d'ancienne extraction, sur la production qu'ils avoient faite devant les commissaires des mêmes titres, que ceux qui sont enoncés dans cette preuve.

Nous, Charles d'Hozier, conseiller du Roi, généalogiste de sa Maison, juge général des armes et blazons de France, et chevalier de l'ordre militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, certifions au Roi, et à Son Altesse monseigneur Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, de Brione et de Charni, Pair et Grand ecuyer de France, Grand sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou et des villes et chateaux d'Angers et du Pont-de-Cé, que Robert-Jean de Mabeuf à la noblesse

nécessaire pour mériter l'honneur de servir Sa Majesté parmi les pages qu'elle fait élever dans sa Grande Écurie, comme il est justifié par les actes énoncés dans cette preuve que nous avons vérifiée et dressée à Paris le 18 mars mille six cens quatre vingt six. Signé d'Hozier.

[de la main d'Hozier :] vu bon, d'Hozier.